

CARNET DE BORD

Mobilité, changer de modèle

> TERRITOIRE ZÉRO CARBONE DE LA ROCHELLE





} Édito {

Les questions liées à la mobilité se posent à tous les citoyens et décideurs que nous sommes. Sur les métropoles et les territoires les mieux connectés, de nombreux outils ont été mis en place, cet important travail reste encore à réaliser sur le littoral régional et c'est d'ailleurs un des éléments de la feuille de route du GIP Littoral « Littoral 2030, réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine ».

Depuis plus de 10 ans, les membres du GIP Littoral ont engagé des opérations sur le développement des voies vertes, la mise en place de navettes, le développement d'outils d'information numériques ; et il convient à présent d'accentuer les actions portées sur l'opérationnalité, qui seront à travailler dans les ateliers qui suivront ce *webinaire*.

Par exemple le développement des pôles d'échange multimodaux qui peuvent combiner l'information, le rabattement, les navettes, le co-voiturage... Il faut pouvoir identifier et organiser ces lieux centraux pour la mobilité de demain.

Ce travail est un des nombreux exemples des besoins en coordination des acteurs, et le GIP Littoral, ainsi que le Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité, par leur connaissance des acteurs et leur technicité, se tiennent à disposition des territoires pour les accompagner vers un changement de modèle !

[Renaud Lagrave, Président du GIP Littoral] ●

SOMMAIRE

- CONTEXTE DU *WEBINAIRE* > P 1
- PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE MULTIMODALE 2025/2030 > P 2
- LA ROCHELLE, TERRITOIRE ZÉRO CARBONE & MOBILITÉ > P 4
- PROJET DE PLAN MULTIMODAL À LACANAU > P 5
- LES NAVETTES DE PLAGES > P 6
- UN PAS DE CÔTÉ > P 8



Navette marine à l'île d'Ax (40)

Mobilité, changer de modèle



} Contexte du *webinaire* {

Le 11 décembre 2020, le GIP Littoral a tenu son premier *webinaire* en lieu et place des *Journées thématiques* avec le même objectif : partager des retours d'expériences et échanger sur des perspectives de travail.

Organisé en partenariat avec le Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités (SNAM), ce nouveau format a permis de réunir facilement l'intégralité du partenariat du littoral de Nouvelle-Aquitaine et même au-delà puisque plusieurs acteurs d'autres littoraux français et internationaux se sont joints aux présentations et débats de cette matinée, qui a rassemblé 95 participants.

La thématique retenue pour ce premier *webinaire* était celle de la mobilité : impacts et adaptations nécessaires des territoires littoraux aux évolutions actuelles, place de la donnée et de l'information dans le développement des nouvelles mobilités, réponse aux besoins en matière de multimodalité, approche de la mobilité à travers une vision environnementale globale... autant de sujets abordés lors de ce *webinaire*, grâce aux interventions du Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités, de l'Agglomération de La Rochelle, de la commune de Lacanau et de l'office de Tourisme Côte Landes Nature ; tout cela sous le regard expert de l'animateur de cet événement, Julien De Labaca.

Ce *webinaire* avait également pour objectif de lancer un travail de réflexion sous forme d'ateliers pour l'année 2021, autour des thématiques qui ont pu émerger à travers les études et programmes d'aménagement du littoral ces dernières années. ●



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE MULTIMODALE 2025/2030

INTERVENANT

Jérôme Kravetz
Directeur du Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités (SNAM)

Objectif :
Construire ensemble un réseau unifié et simplifié à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Créé en 2018, le NAM compte 26 membres, il couvre 84 000km². Son territoire d'action a été divisé en 5 bassins de mobilité, avec pour intérêt d'inclure les spécificités locales au projet régional de mobilité durable.

L'objectif de cette étude est d'élaborer un réseau de transport à l'horizon 2025/2030 qui soit clair, lisible et attractif pour tous. En passant dans un premier temps par l'élaboration d'un panorama des dynamiques à l'échelle des 5 bassins, puis dans un second temps une planification des transports de demain.

Cette étude a déjà permis d'identifier 14 aires de travail et 55 corridors périurbains. Des études complémentaires et plus opérationnelles sont en

Exemples de corridors identifiés dans le cadre de l'étude multimodale



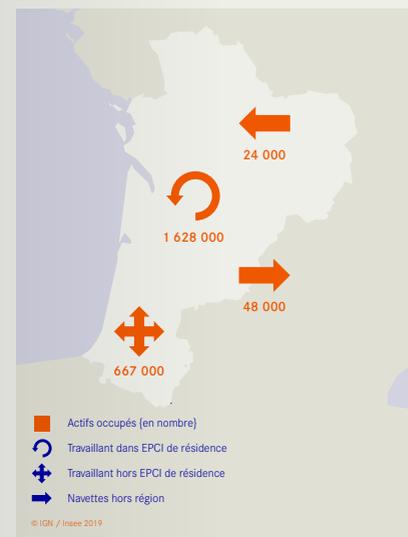
cours sur les grands flux interurbains, les territoires ruraux, les territoires littoraux/touristique, l'intermodalité dans les gares et les franges régionales.

Un travail commun est à mener pour mieux comprendre le fonctionnement des territoires littoraux

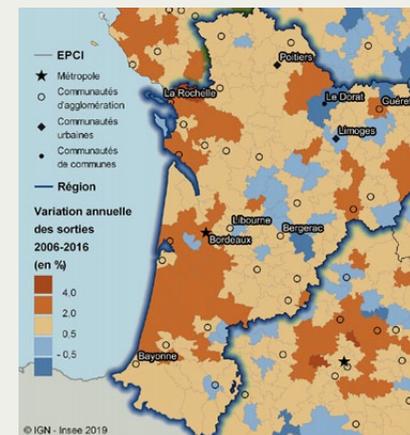
afin d'apporter des solutions : temporalité, saisonnalité, origines géographiques des touristes... En période estivale, comment cohabitent les touristes et les locaux ? Sachant que certains territoires peuvent cumuler plusieurs types d'enjeux, touristiques et périurbains par exemple. ●

Un report modal activable pour les flux du quotidien :

- > 700 000 navettes quotidiennes
- > + 103 000 navetteurs sur 2006/2016
- > 92% des navetteurs de Nouvelle-Aquitaine sont auto-solistes



Répartition en 2016 des actifs occupés dans les EPCI de Nouvelle-Aquitaine



Variation annuelle des sorties 2006/2016 par EPCI

En savoir +

<https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/>

LA ROCHELLE, TERRITOIRE ZÉRO CARBONE & MOBILITÉ

INTERVENANT

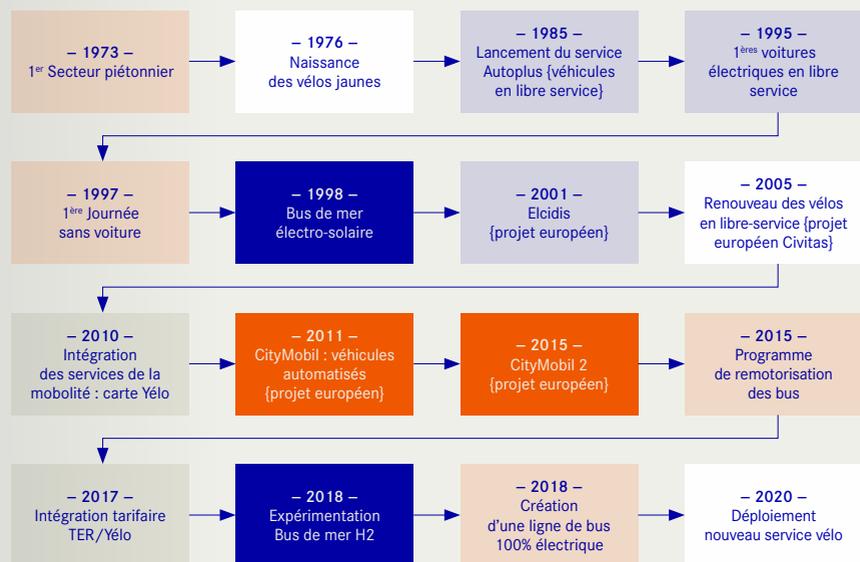
Camille Bouron
Directeur Stratégie & coopérations territoriales
Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Depuis 45 ans le territoire de l'agglomération de La Rochelle se veut précurseur dans de nombreux sujets liés à la mobilité et au développement urbain : du premier secteur piétonnier en 1973 jusqu'à la labellisation en 2019 « territoire zéro carbone ».

La stratégie zéro carbone a pour objectif de réduire de moitié d'ici 2030 l'empreinte carbone et d'atteindre une neutralité en 2040, en travaillant sur l'habitat, les activités, les intrants de consommation et bien évidemment la mobilité, qui représente 27% des émissions.

Concernant la mobilité, ce programme prévoit :
- un objectif de réduction de 70% des GES liés aux déplacements en 2040 ;
- la réduction des déplacements ;
- la généralisation des motorisations propres ;
- l'augmentation de l'usage des modes alternatifs pour les déplacements de personnes et marchandises ;
- un accompagnement au changement de comportement des populations. ●

» Les grandes étapes Mobilité sur l'Agglomération de La Rochelle

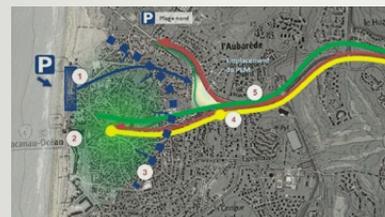


PROJET DE PLAN MULTIMODAL À LACANAU

INTERVENANTE

Eléonore Geneau
Chargée de mission Littoral & développement durable
Commune de Lacanau

» Objectif du pôle d'échanges dans la perspective du schéma



1. Réduction des capacités de stationnement en front- de mer, en report vers le PEM rétro littoral
2. Réajustage de l'espace public en faveur des modes actifs (notamment extension de la zone de rencontre/aire piétonne)
3. Extension du secteur payant du stationnement, effet de report et d'attractivité lié à la gratuité du PEM
4. Montée en puissance de la desserte TC (tram-train / GINB) en interconnexion avec le PEM ou en terminus
5. Augmentation des flux modes actifs en lien avec l'amélioration des infrastructures

La commune a donc lancé son schéma de déplacement alternatif à la voiture individuelle qui intègre un volet d'accompagnement au changement des pratiques.

Le projet de pôle d'échange multi-modal, prévu au PLU de 2017, renouvelle l'approche des PEM associés aux rénovations de quartiers de gare. L'enjeu à Lacanau est de trouver un modèle rétro-littoral, désaisonnalisé, tirant son attractivité du projet urbain et paysager de ré-aménagement du front de mer. La transformation de la station balnéaire en ville océane, vivante toute l'année, toujours accueillante, résiliente, repose sur une évolution des mobilités en prise avec les questions climatiques, d'aménité des espaces publics, de partage de voirie de ce début de XXI^{ème} siècle. ●

Lacanau est une commune balnéaire de 5 000 habitants, pouvant accueillir plus de 75 000 personnes sur son territoire en période estivale, avec des pics sur certaines manifestations bien plus importants. C'est aussi une commune très vaste de 214Km², qui a inscrit au sein de son PLU en 2017 la ville des courtes distances.

La question de la mobilité est aussi très fortement ressortie à travers l'étude Aménagement Durable des Stations engagée en 2016, qui a fait émerger 5 enjeux prioritaires :

- les offres alternatives à la voiture individuelle ;
- le vélo pour tous et toute l'année ;
- la ville des courtes distances ;
- l'accessibilité depuis et vers la métropole bordelaise ;
- le pôle d'échanges et de services.





LES NAVETTES DE PLAGES

INTERVENANT

Didier Chappaz
Directeur de Côte Landes Nature Tourisme



Bus de la Régie des Transports Landais



Courant de Huchet à Moliets-et-Maa (40)

Composé de 10 communes, Côte Landes Nature accueille un peu plus de 11 300 habitants. La densité moyenne y est de 18,2 habitants au km².

Ces dix dernières années, la fréquentation touristique n'a cessé de croître par des populations attirées par les 27 km de linéaire côtier mais aussi une offre Nature omniprésente sur le territoire avec en premier lieu la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet.

Le développement d'une offre de transport en commun, en période estivale, sur un territoire sans aucun transport public à l'année, soulevait donc un certain nombre de problématiques. Pourtant Côte Landes Nature a été un des premiers territoires à mettre en place ce service au niveau communautaire en 2013. Service dont l'efficacité n'a jamais été démentie depuis sa mise en oeuvre.

Depuis 2013, la communauté de communes gère ainsi un réseau de navettes de plages gratuites. Ce sont 3 lignes de bus qui permettent, l'été, de rejoindre les plages du Cap de l'Homy, Contis et Saint-Girons Plage depuis les dix communes du territoire. Tous les villages de l'intérieur des terres sont ainsi reliés au moins une fois par jour aux plages.

Un pari audacieux pour ce territoire rural qui mobilise des partenaires privés pour assurer plus d'un quart du financement de ce service.

En 2019, les navettes estivales ont enregistré une fréquentation globale de près de 53 000 voyages,

**VOUS ALLEZ À LA PLAGE,
AU MARCHÉ, AU LAC ?
PENSEZ À NOS
NAVETTES GRATUITES !**



**Pour la nature,
oubliez la voiture !**

Par le biais de parkings, moins de 1000 m² de CO₂...
Côte Landes Nature met à votre disposition des navettes Ville-Plage gratuites vers les plages de notre territoire, tous les jours pendant les vacances scolaires estivales.

LIGNE 12 • Contis plage / Saint-Julien-en-Born / Libet-Mias / Cap de l'Homy plage - Livignac / Uza
LIGNE 3 • Lion / Ville-Saint-Girons / Saint-Girons plage
LIGNE 4 • Faller / Courbati / Lamo / Saint-Girons-bourg / Saint-Girons plage
LIGNE 4.1 • Saint-Michel-Gasquet / Lamo / Saint-Girons-bourg / Saint-Girons plage

Consultez les horaires des lignes sur
www.cotelandesnatures.com/pastique/navettes-ville-plage

CLNT Côte Landes Nature Tourisme

en légère hausse chaque année depuis le lancement des navettes. L'OIT estime que chaque été ce sont en moyenne 250 véhicules par jour en moins qui se rendent sur ses 3 têtes de plages.

Au-delà de la satisfaction des clientèles en vacances et le soutien réaffirmé chaque année de nombreux hébergeurs et prestataires touristiques, la collectivité se réjouit aussi de voir l'adhésion des locaux (notamment les jeunes et les personnes âgées) à ce service saisonnier. ●

Campagne de promotion pour les navettes gratuites (40)

UN PAS DE CÔTÉ

INTERVENANT

Julien de Labaca
Consultant Facilitateur de mobilités

Aujourd'hui, la mobilité n'est pas qu'une question d'infrastructures : il s'agit aussi de données, de méthodes de transmission de l'information, de communication ciblée selon les usagers... La vraie question est de faire connaître l'offre de mobilité sur un territoire et de promouvoir des solutions vertueuses.

Présentation de retours d'expériences et de leviers simples, peu onéreux et rapides à déployer basés sur le digital, les modes doux et humains, ayant pour objectifs :

- pour le territoire : de promouvoir les solutions de mobilité les plus vertueuses ;
- pour les utilisateurs : s'informer, accéder et profiter.

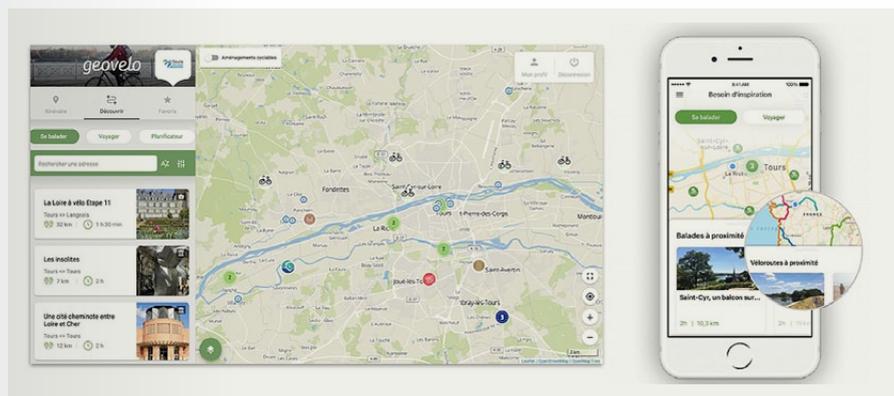
Le déploiement de modes de paiement dématérialisés a pour objectif de faciliter l'utilisation de nouveaux modes de transport et combiner plus facilement différentes offres.

Il existe des leviers simples, peu onéreux et rapides à déployer basés sur le digital, les modes doux

et l'humain. Pour le territoire, ils permettent de promouvoir les solutions de mobilité les plus vertueuses ; et pour les utilisateurs d'accéder à l'information sur l'utilisation de nouveaux modes de transport et la combinaison des différentes offres.

Il est aussi possible de jouer la carte du ludique pour attirer les gens vers de nouvelles expériences de mobilité. L'exemple de Grenoble avec une approche artistique sur une piste cyclable a été cité.

De nombreux systèmes d'information numériques existent déjà et sont à la portée d'un public nombreux, comme par exemple l'application *Géovélo*. Les territoires touristiques innovent également, par exemple Amsterdam communique et facilite l'accès aux secteurs périphériques de la ville avec des pass 1, 2 et 3 jours qui donnent accès à tous les transports urbains et interurbains.



Application Géovélo



Piste cyclable à Carcais [31]

Pour aller plus loin : la mise en place d'ateliers thématiques sont proposés par le GIP Littoral. Pendant le *webinaire*, les participants ont été

convié à indiquer les thématiques qu'ils souhaiteraient travailler dans des ateliers participatifs. **Voici les résultats du sondage :**

Thématique	Votes
Données liées à la mobilité	17 %
Pôles multimodaux	16 %
Accompagner les changements de comportement	15 %
Mobilité et habitat	14 %
Transports touristiques du « futur »	12 %
Navettes de plage	10 %
Hébergements liés au cyclotourisme	7 %
Mobilité solidaire	6 %
Polluants atmosphériques	4 %

Souhaitant organiser ces ateliers de travail en présentiel, le GIP Littoral reviendra vers ses membres et partenaires dès que la situation sanitaire le permettra. ●

» En savoir +

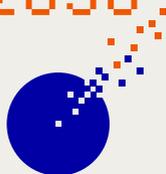
Replay du *webinaire* en indiquant les temps des différentes présentations :
<https://app.livestorm.co/digital-aquitaine/webinaire-gip-littoral-mobilite-changer-de-modele>

+ d'infos sur les aides financières :
<https://aides.francemobilites.fr/>

Télécharger les présentations des participants :
<https://cloud.giplittoral.fr/s/PomeF3WcWmAkHtS>

GIP LITTORAL

2030



MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

PHOTOGRAPHIES

Couverture : Agglomération de La rochelle / Page #1 : Libre de droit / Page #5 : Mr Thornill / Page #6 : Sophie Pawlak
Page #7 : Conservatoire du Littoral / Page #9 : Mr Thornill

GIP LITTORAL

11, avenue Pierre Mendès France 33700 Mérignac / France
T. +33 (0)5 56 13 26 28 / contact@giplittoral.fr

www.giplittoral.fr

